Otterburn PARK

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE LUNDI 17 AOÛT 2026 À 18 H 30, AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, SITUÉ AU 85, RUE D'OXFORD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance sont présents : mesdames les conseillères/messieurs les conseillers Carl Hurtubise, Sylvain Morin, Isabelle Minier, Alexandre Turcotte formant quorum sous la présidence de madame Mélanie Villeneuve, mairesse.

Autre(s) présence(s) : madame Christine Ménard, directrice générale, et monsieur Yvan Laberge, chef de la Division des affaires juridiques et greffier.

Absence(s) : Marc Girard Alleyn, Natacha Thibault

Après vérification du quorum, madame Mélanie Villeneuve, mairesse, déclare la séance extraordinaire du 17 août 2026 ouverte.

RÉSOLUTION 2026-08-249

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 18 h 32.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Sylvain Morin, appuyé par madame la conseillère Isabelle Minier :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. **Première période de questions**

3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**

4. **Avis de motion**

5. **Règlementation**

6. **Administration générale**

7. **Finances**

7.1 Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2027, 2028 et 2029

8. **Développement et mise en valeur du territoire**

9. **Travaux publics**

10. **Famille, culture et loisir**

11. **Environnement**

12. **Sécurité aux citoyens**

13. **Affaires nouvelles**

14. **Deuxième période de questions**

15. **Levée de la séance**

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la première période de questions mis à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

RÉSOLUTION 2026-08-250

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE POUR LES EXERCICES 2027, 2028 ET 2029

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2027, 2028 et 2029 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Morin :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations de la Ville, prévoyant des investissements de 20 473 100 $ pour l'exercice 2027, 20 015 700 $ pour l'exercice 2028 et 16 865 000 $ pour l'exercice 2029;

QUE le programme triennal d'immobilisations soit publié ou distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la deuxième période de questions mis à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

RÉSOLUTION 2026-08-251

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise, appuyé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte :

QUE la présente séance soit et est levée à 18 h 54.

Mélanie Villeneuve, mairesse

Yvan Laberge, greffier